



CTL du 14 Avril 2015, Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques du Pas de Calais.

Monsieur le Président,

Les représentants élus en CTL de la CGT Finances Publiques du Pas de Calais vous souhaitent la bienvenue dans notre département, espérant qu'un dialogue social de qualité perdure.

Aujourd'hui, la politique du gouvernement qui trouve son incarnation dans le « pacte de responsabilité », la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions du projet de loi libérale « Macron » ainsi que dans plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat, aggrave la situation des salarié(e)s, des retraité(e)s et des chômeurs(ses).

Il faut combattre et réduire le chômage, permettre la création d'emplois, en changeant de politique économique. Préserver les droits et tous les régimes sociaux, garantir et promouvoir le service public, augmenter les salaires (secteurs public et privé), les retraites, les pensions et les minima sociaux, constituent des priorités sociales, de surcroît en période de crise.

A la DGFIP, nous sommes concernés parce que notre Direction est bien victime de cette politique : 30 000 emplois supprimés, plus de 3 000 vacances d'emplois, un plan de restructuration à venir qui mettra à mal le réseau, les implantations, les missions de notre administration et conduira à une dégradation du service public pour l'ensemble des citoyens !

Chaque agent est victime de cette politique : absence de revalorisation du point d'indice depuis 5 ans, diminution drastique des plans de promotions et des possibilités d'évolution de chacun.

Si cette politique se poursuit : la réduction du réseau diminuera de façon importante les possibilités d'affectations et entraînera des mutations d'office. Par ailleurs l'imposition du RIFSEEP (rémunération individualisée) pour tous conduira à un régime indemnitaire modulé au mérite et à la bonne volonté du chef.

Sur l'ordre du jour de ce Comité Technique, tout d'abord concernant l'aménagement des horaires d'ouverture au public dans le département du Pas de Calais :

La CGT Finances Publiques du Pas de Calais, consciente des difficultés auxquelles sont confrontés nos collègues de l'accueil se positionne contre les réductions d'horaires d'ouverture au public, elle revendique qu'une véritable politique de l'emploi soit mise en place.

La CGT Finances Publiques ne saurait cautionner une telle décision qui sous couvert d'un

pseudo dialogue social, n'est en fait que le reflet des décisions de la Centrale.

Pour cette raison ses représentants ne participerons ni au débat, ni au vote et quitterons momentanément la séance lors de l'évocation de ce point à l'ordre du jour.

Concernant le dispositif de la campagne IR/TH 2015 :

On ne peut croire que la seule perspective de réussite de cette campagne soit la dématérialisation coûte que coûte de la déclaration 2042, la valorisation des services en ligne et la mise à la disposition du public d'un ordinateur en libre service.

Quelle contradiction avec la réalité du terrain, qui convaincra les contribuables de BRUAY, HENIN-BEAUMONT, CALAIS ET LENS de déclarer leurs revenus par internet, alors qu'ils n'ont même pas les moyens de posséder un ordinateur ?

Pour les SIP c'est une nouvelle charge de travail qui voit le jour et ce n'est pas l'aide ponctuelle des stagiaires de l'ENFIP (début Mai) qui changera la donne.

Comment être crédible dans cette démarche, alors qu'ayant reçu les déclarations 2042 le 10 avril, il n'est à ce jour pas possible déclarer en ligne ?

Oubliés les stages d'information et d'harmonisation destinés aux agents, afin de participer efficacement à cette campagne 2015.

Une fois encore c'est la haute conscience professionnelle des agents du Pas de Calais, qui fera une fois de plus de cette campagne un succès au goût amer.

Les élus CGT Finances Publiques

René QUIDE

Patrice STAWSKI